



Ostéopathie

Une approche complémentaire
à la pratique des sages-femmes ?



CLAUDINE AGERON MARQUE A OBTENU SON DIPLOME DE SAGE-FEMME EN 1976, PUIS UN DIPLOME D'OSTÉOPATHE EN 1992. DEPUIS, ELLE A EXERCÉ SES COMPÉTENCES EN TANT QU'OSTÉOPATHE UNIQUEMENT MAIS AVEC UNE PATIENTÈLE ORIENTÉE EN GYNÉCOLOGIE, OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIE. ELLE NOUS EN DIT PLUS SUR CE QUE CETTE APPROCHE THÉRAPEUTIQUE NON CONVENTIONNELLE PEUT APPORTER AUX SAGES-FEMMES DANS LEUR PRATIQUE.

Propos recueillis par M.D.

Vous avez débuté votre carrière comme sage-femme. Qu'est-ce qui vous a conduit à vous intéresser à l'ostéopathie ?

Claudine Ageron Marquet : En tant que sage-femme, je me suis trouvée face à des problématiques que l'obstétrique ne pouvait pas résoudre, par exemple, le mal de dos, la menace d'accouchement prématuré, le déclenchement, la stagnation de la dilatation, ... La façon qu'a l'ostéopathie de s'intéresser à la mécanique ouvre une approche complémentaire et différente qui, quelquefois, peut aider à résoudre des dysfonctions impossibles à résoudre en obstétrique.

L'ostéopathie est-elle intéressante pour le suivi de grossesse ? Est-ce que l'approche de la patiente est différente avec cette pratique ?

Elle est avant tout complémentaire. Elle aide à résoudre des problèmes fonctionnels et non pathologiques mais qui invalident la parturiente. Je travaille une après-midi par semaine au centre hospitalier de Libourne et je vais traiter, par exemple, des patientes dont l'enfant ne s'est pas encore mis en bonne position pour l'accouchement, j'interviens dans le siège et je vais, dans un premier temps, chercher s'il n'existe pas une dysfonction au niveau du bassin, des charnières D12/L1 et L5/S1 ou encore du diaphragme. Ensuite, soit l'enfant tourne tout seul, soit l'obstétricien intervient quelques jours après. Je peux également intervenir auprès des femmes connaissant des menaces d'accouchement prématuré, qui sont hospitalisées, ou encore auprès de celles chez qui les déclenchements ne fonctionnent pas et où il est difficile d'utiliser une thérapie parce que c'est un utérus cicatriciel, par exemple.

L'ostéopathie est-elle également intéressante lors de la prise en charge d'un accouchement ?

Concernant l'accouchement, nous pourrions

intervenir dans l'aspect mécanique d'une céphalique variété postérieure qui a du mal à tourner, une céphalique en asynclitisme, ou encore une stagnation de la dilatation.

Que peut-elle faire pour le post-partum ?

En post-partum, l'ostéopathie permet de traiter les algies publiennes, lombaires, coccygiennes et également d'intervenir sur la lactation.

Est-elle indiquée également pour le nouveau-né ?

Nous pouvons intervenir sur les nouveau-nés immédiatement, dans les forceps difficiles, mais aussi sur les dystopies des épaules, les mises au sein difficiles, les dimorphismes dus aux présentations basses avec des contractions utérines importantes pendant la grossesse.

Quelles formations existent pour les sages-femmes qui souhaiteraient se former à l'ostéopathie ? Doit-on disposer d'un diplôme pour la pratiquer ?

Il existe aujourd'hui des formations courtes mais elles ne sont pas vraiment dans la lignée de la philosophie ostéopathique qui implique que l'on doit être capable d'approcher la patiente dans sa globalité et non en s'attachant à un symptôme en particulier. Une formation sérieuse compte au moins cinq années d'étude car il faut connaître toute l'anatomie et la physiologie, la radiologie, etc., avant de pouvoir pratiquer.

Se former en ostéopathie

Créée en 1874 par le médecin américain Andrew Taylor Still, l'ostéopathie consiste, dans une compréhension globale du patient, à prévenir, diagnostiquer et traiter manuellement les dysfonctions de la mobilité des tissus du corps humain susceptibles d'en altérer l'état de santé.

L'attention de l'ostéopathe doit donc se porter tout autant sur l'environnement du patient que sur son organisme à proprement parler, car tant que celui-ci ne retrouvera pas une condition diététique, sanitaire, climatique, sociale... meilleure, il continuera de subir des contraintes qui entretiendront la dégradation de sa santé. Le premier principe de l'ostéopathie est donc la prise en compte des individus dans leur globalité. En France, le titre d'ostéopathe est reconnu depuis 2002.

Plus d'infos sur le site du Registre des ostéopathes de France : <http://www.osteopathe.org>



Pour vous renseigner sur les formations qui permettent de pratiquer l'ostéopathie, consultez le site d'information du Registre des Ostéopathes de France destinés aux étudiants : www.devenir-osteopathe.org/